

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 5 avril 2019

Rythmes scolaires rentrée de septembre 2019

Le maire de Strasbourg a adressé à la directrice académique des services de l'Education nationale une demande officielle d'organisation de la semaine scolaire

Après la phase de concertation concernant les rythmes scolaires et le premier vote des conseils d'école, **Roland Ries**, maire de Strasbourg, a proposé en février dernier aux directions d'école de se prononcer sur deux organisations de la semaine de quatre jours.

Les conseils d'école ont exprimé un choix unanime pour la semaine de 4 journées de 6 heures sur 36 semaines.

En conséquence, **le maire de Strasbourg a adressé par courrier, à la directrice académique des services de l'Education nationale du Bas-Rhin (Dasen), une demande officielle d'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2019, à savoir : 4 journées de 6 heures sur 36 semaines, aux horaires suivants : 8h30-12h et 14h-16h30.** Ces horaires seront modulés quand l'éloignement entre la maternelle et l'élémentaire le justifie.

L'application de cette organisation est désormais soumise à l'approbation de la Dasen.